

L'herbe à puce (ou l'herbe à la puce) est une plante *vivace*¹ contenant une sève *vénéneuse*² et allergène qui cause une douloureuse inflammation de la peau (dermite). Elle se retrouve naturellement dans différents habitats et régions d'Amérique du Nord; c'est pourquoi son éradication complète est impossible. Voici quelques trucs pour reconnaître, éviter et éliminer cette plante méconnue et parfois confondue avec l'herbe à poux.



Herbe à puce



Herbe à poux

Saviez-vous que?

L'herbe à puce se multiplie par graines, principalement dispersées par les animaux, notamment les oiseaux, ainsi qu'au moyen de *rhizomes*⁵.

Il ne faut pas confondre l'herbe à puce et l'herbe à poux. Le pollen de l'herbe à poux est la principale cause de rhinite allergique saisonnière, communément appelée « rhume des foins ». Contrairement à l'herbe à puce, on peut sans danger arracher l'herbe à poux à mains nues.



L'herbe à puce

Vénéneuse et potentiellement douloureuse

? Ville de Laval :
311 ou 450 978-8000
Info-Santé : 811

RÉFÉRENCES

- ESTRIE. AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX LOCAUX DE SERVICES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX. *L'herbe à poux et l'herbe à la puce... Ce n'est pas pareil...*, s.l.n.d.
- MULLIGAN, Gerard A. *L'herbe à la puce, le sumac à vernis et le Rhus diversiloba, Agriculture et Agroalimentaire*, Publication 1699/F, Ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1990
- JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL. *Apprenez à reconnaître l'herbe à la puce*, Carnet horticole et botanique du Jardin botanique de Montréal http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/fiches/herbe_puce.htm, consultation juillet 2009.
- QUÉBEC. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS. *Herbe à la puce*, 2005, 5 p.
- MONTÉRÉGIE. RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *L'herbe à la puce, une plante à éviter!* Direction de santé publique de la Montérégie, Module Santé au travail, s.l.n.d.
- SANTÉ CANADA. *Lutte efficace contre l'herbe à la puce*, www.sc-hc.gc.ca, consultation juillet 2009.

LEXIQUE

- ¹ Vivace : Qui vit plus d'un cycle annuel.
- ² Vénéneuse : Qui contient un poison.
- ³ Ligneuse : Qui a la consistance du bois.
- ⁴ Alterne : Disposée de façon alternative et non face à face.
- ⁵ Rhizomes : Tiges souterraines, généralement horizontales, des plantes vivaces.



Apprenez à l'identifier pour mieux l'éviter

Description physique de la plante



- Plante *ligneuse*³ rampante, grimpante ou buissonnante, pouvant atteindre jusqu'à un mètre de hauteur.



- Feuillage lustré rouge vin au printemps, devenant graduellement vert en été et variant du rouge au vert en automne.

- Plante à feuilles *alternes*⁴, composée de trois petites feuilles (folioles) ovales. La tige (pétiole) de la foliole centrale est plus longue que les deux autres.



- Le pourtour des feuilles est généralement dentelé.

- En septembre, des fruits globuleux et cireux, de la taille d'un pois sec, font leur apparition. Leur coloration passe du vert au blanc jaune.



- En hiver, les grappes de fruits peuvent demeurer sur les plants dénudés.

Problématique et symptômes

! Neuf personnes sur dix réagissent à la sève de l'herbe à puce, qui contient une substance allergène puissante.

! Une douloureuse réaction cutanée peut être engendrée suite au contact DIRECT avec n'importe quelle partie de la plante ou INDIRECT, comme en touchant un outil, un vêtement ou un animal qui a été en contact avec elle.

! S'il y a contact avec la peau, passez immédiatement la zone touchée à l'eau froide. Celle-ci dilue la sève et referme les pores, ce qui empêche le poison de pénétrer dans la peau.

! Les symptômes causés par l'herbe à puce apparaissent généralement de 1 à 3 jours après le contact avec la plante et disparaissent normalement 7 à 14 jours plus tard.

! Les symptômes peuvent prendre la forme de rougeurs, accompagnées généralement de cloques et de vives démangeaisons.

! Les probabilités de faire une réaction cutanée sont plus élevées au printemps et au début de l'été, lorsque les feuilles sont tendres.

! Les plaies dues à la réaction allergique ne sont pas contagieuses d'un individu à l'autre, ou ailleurs sur le corps.



Photo : Wikimedia

Pour plus de renseignements concernant les symptômes et traitements, contactez la ligne Info-Santé en composant le 811.

Marche à suivre pour éliminer l'herbe à puce

Arrachage :

- ✓ Pour protéger votre peau lors de la manipulation des plants, portez de longs gants imperméables (caoutchouc ou nitrile), de longs vêtements et minimisez le contact avec les plants.
- ✓ Coupez les feuilles des gros plants pour faciliter leur manipulation.
- ✓ Arrachez les racines des plants.
- ✓ Placez toutes les parties dans un sac de plastique et jetez-les aux ordures.
- ✓ Travaillez le sol afin de détruire les racines restantes.
- ✓ Jetez vos gants.
- ✓ Lavez rigoureusement vos vêtements à l'eau chaude savonneuse, séparément et à deux reprises, ou jetez-les.

Arrosage et étouffement :

- ✓ Il est également possible d'éliminer l'herbe à puce en l'aspergeant d'eau bouillante, d'eau saline ou en la recouvrant d'une toile solaire, d'un tissu épais ou d'un voyage de terre, de façon à ce qu'aucune lumière ne pénètre jusqu'aux plants pendant un été complet. Ces méthodes sont parfois plus laborieuses et moins efficaces à long terme que l'arrachage.



À ne pas faire!



Ne brûlez pas les plants : la fumée contient de fines gouttelettes de sève toxique qui risquent de provoquer de fortes réactions lors de l'inhalation.

Ne compostez pas les plants : la sève toxique peut contaminer le compost et la plante risque de se propager.